



« On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels »

Lazare Ponticelli est mort mercredi 12 mars. Travailleur immigré *venu d'Italie manger le pain des Français*, il s'engage dans la légion étrangère et participe aux combats sur le front de l'Argonne dès 1914. Il participe à la Résistance contre les Nazis pendant la seconde guerre mondiale.

Il était le survivant devenu Français d'une guerre qui fit près de 10 millions de morts (dont 1,4 million étaient français), et plus de 23 millions de blessés (dont plus de 4 millions étaient français).

Après des profits fabuleux pour les banques et quelques grandes entreprises, le système économique et bancaire s'enraye et la crise éclate en 1929.

Joseph Stiglitz, économiste étatsunien, estime le coût **jusqu'ici** de la guerre imposée par les Etats-Unis à l'Irak à 3000 milliards de dollars. Le lundi 4 février, Bush demande au Congrès pour la prochaine année budgétaire (d'octobre 2008 à septembre 2009) une enveloppe totale dépassant pour la première fois les 3 000 milliards de dollars (2 023 milliards d'euros).

Des milliers de morts étatsuniens (généralement pauvres et immigrés ou noirs). Des dizaines de milliers de morts irakiens. Les profits faramineux faits par les entreprises étatsuniennes pétrolières et autres sont produits par une économie dévastatrice qui aboutit à une crise financière, économique et sociale qui s'aggrave chaque jour et dont nous supportons chaque jour davantage des conséquences.

Dans ce cadre tourmenté : presque partout des guerres et des conflits, des centaines de milliers de morts, une pauvreté qui persiste, des épidémies qui se développent, un équilibre climatique qui se rompt à cause de la pollution, les Etats du monde sont conduits par une politique dite par antiphrase libérale, à se grouper en entités brutalement concurrentes au lieu d'organiser pour le bien de tous la distribution des richesses produites par les salariés et les agriculteurs.

Concurrence au lieu de la solidarité qui permettrait de construire un monde pacifique et plus juste.

Au lieu d'améliorer la qualité de ces productions, l'augmentation prodigieuse de la productivité est utilisée en partie pour des productions parasites ou inutiles. L'agriculture est orientée vers des productions monopolistiques et dangereuses (Monsanto), et vers des productions agricoles non alimentaires qui vont conduire à des famines (carburants végétaux).

Les dirigeants de nos sociétés augmentent sans cesse leurs profits qui servent à quoi ?

Pour augmenter les profits de leurs amis et leurs propres revenus, ils s'emparent d'une part de plus en plus importante des richesses produites par les salariés. En 25 ans, ils ont augmenté de 9,3 % la part des richesses produites qu'ils prennent. (La part des travailleurs diminue d'autant : le pouvoir d'achat baisse. La précarité galope. Les droits sociaux disparaissent. Les services publics fondent au bûcher de cette bombance indécente.)

Ils en font quoi de tout cet argent ?

Vers la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, les travailleurs européens n'ont pas accepté cette absurdité et des révolutions sociales se sont construites dans plusieurs pays. La plupart ont été sauvagement écrasées. L'une d'elles a duré quelques dizaines d'années avant de s'effondrer sous ses contradictions et sous les coups incessants des puissants du monde alentour. C'est depuis cet effondrement que les patronats redressent la tête et que cette reconquista anti-populaire s'est enclenchée concrètement.

N'est-il pas temps, près de 20 ans après, que nous redressions la tête à notre tour ?

Lazare Ponticelli est mort et une époque avec lui.

Si...

Pas d'illusion cependant : dès lundi 17 mars, les affaires reprennent.

Le programme prévu va vouloir continuer son déroulement et les « réformes » les plus sauvages vont être mises sur la table.

Dans la Fonction Publique, la casse des statuts va s'accélérer et la précarité accrue des salariés va s'accompagner d'une nouvelle baisse du pouvoir d'achat.

La réforme générale des politiques publiques prévoit une accélération de la « rentabilité » des fonctionnaires et une progression des salaires nominaux inférieure à l'augmentation des prix. Plus question officiellement d'augmentation des salaires. Seule une absence de perte de pouvoir d'achat individuel est « promise ».

Un projet de loi «*relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique*», élaboré par le ministère du budget, a été approuvé par le Premier ministre et a été transmis pour avis aux organisations syndicales, avant d'être soumis aux débats du Parlement. Ce texte donne au gouvernement les outils indispensables à la mise en œuvre de sa politique de réduction des effectifs dans l'administration centrale. L'article 7, en particulier, organise de facto la possibilité de mettre au chômage technique et sans indemnités tout fonctionnaire d'Etat qui, dans le cadre d'un redéploiement, n'aurait pas trouvé de nouvelle affectation. L'agent sera dans un premier temps intégré dans un système de formation professionnelle pendant une durée de deux ans maximum durant laquelle il touchera au moins son traitement de base. «*Au terme de cette période (...), celui-ci peut-être placé d'office en disponibilité*». Autrement dit, s'il veut continuer à toucher un salaire, il doit se trouver lui-même un autre travail, soit dans l'administration, soit dans le privé. Ce qui constitue une règle totalement inédite dans le corps des fonctionnaires et modifie le statut de la fonction publique. Le texte prévoit (article 9) aussi d'avoir **recours à l'intérim** pour assurer la continuité du service public. Dans ce cas, les usagers pourraient se retrouver face à un personnel dont l'Etat n'est pas l'employeur, mais le client. Ce recours à l'intérim est pour l'heure encadré : vacances d'emploi, besoins occasionnels, saisonniers ou surcroûts d'activité. Mais ce dispositif constitue déjà une brèche vers une sous-traitance accrue de certaines missions de l'Etat.

Un extrait de l'exposé des motifs montre à la fois le cynisme du législateur qui fait dire aux mots le contraire de ce qu'ils montrent, et à la fois les intentions du gouvernement destructrices des statuts : «*Comme l'avait affirmé avec force le président de la République dans son discours du 19 septembre 2007 à l'Institut régional de Nantes « l'organisation de la mobilité à l'intérieur du service est l'un des grands enjeux de la réforme administrative. »*

De là ont découlé des engagements présidentiels forts pour favoriser la circulation des hommes, des idées et des compétences au cœur du service public.

Il s'agit de droits nouveaux, tel que le droit à la mobilité reconnu à chaque fonctionnaire (art. 4 du projet). »

Dans l'éducation nationale, par exemple, la suppression de postes serait compensée par l'acceptation d'heures supplémentaires par les fonctionnaires.

22 900 suppressions de postes dans la fonction publique sont inscrites au budget 2009. Sur les quatre prochaines années, 160 000 suppressions sont programmées. 11 000 emplois sont supprimés dans l'éducation nationale à la prochaine rentrée. La suppression de 80 000 postes est prévue jusqu'en 2012. Dans le seul second degré 9 130 emplois sont supprimés en septembre 2008, dont 3 500 sont transformées en heures supplémentaires. Plus de 30 000 suppressions de 2003 à 2008 !!!

Dans l'académie, on supprime l'équivalent de 670 équivalents temps plein et il manque déjà environ 300 emplois. Ce qui fera un déficit d'un millier d'emplois.

Dans le département, 54 postes d'enseignants du secondaire et 16 du premier degré sont supprimés à la rentrée. Plus les suppressions d'autres personnels. Plus les contrats non renouvelés de personnels précaires. En équivalents temps plein, **les seules heures supplémentaires** que le rectorat et l'inspecteur d'académie espèrent imposer aux enseignants du second degré représentent **plusieurs dizaines de postes**.

Tout ça s'ajoute aux suppressions des années précédentes.

On sait, tout le monde sait que c'est globalement impossible. Les conditions de travail s'aggravent et les gens n'ont pas la possibilité de tirer indéfiniment sur la corde. D'autre part, un nombre important de fonctionnaires refuse de faire des heures supplémentaires qui représentent concrètement le travail et donc le salaire des personnels supprimés.

Pas de problème, répondent les « responsables » des services publics : on embauchera des précaires ! Pire, cela est prévu dans le projet de loi à un niveau jamais encore atteint : il prévoit le recours aux sociétés d'intérim : *« Le recours à l'intérim et l'harmonisation des conditions de recours à l'emploi contractuel dans les trois fonctions publiques participent pour leur part d'une volonté de permettre à l'administration de garantir la continuité du service public lorsqu'il n'est pas possible d'avoir recours à des fonctionnaires (art. 9). »*

Comme le disait un participant au débat organisé par le SNUipp sur la maternelle samedi dernier à l'école Marancy à Pau, **nous vivons une époque formidable**.

Formidable, certes, par l'ampleur des coups portés par un pouvoir, jusqu'ici sans peu de limites, au service public.

Formidable par la situation historique que constitue la mondialisation couplée à l'absence quasi-totale d'entrave au développement de la politique capitaliste dite libérale.

Formidable par le niveau et le rythme des progrès scientifiques et de la productivité.

Formidable enfin par le renouvellement massif d'une génération de salariés qui affronte ces transformations énormes au moment où les salariés plus anciens qui quittent le terrain syndical sont de moins en moins nombreux et sont eux-mêmes perturbés par l'ampleur des changements.

On assiste à un double phénomène : le passage de relais syndical, la transmission des valeurs et des méthodes de lutte se font difficilement. La jeunesse salariée, même syndiquée, n'occupe pas encore toute la place qu'elle pourrait occuper en temps « normal ».

Aux niveaux élevés, les assemblées syndicales sont trop âgées ou pas assez jeunes, même si on constate heureusement une évolution dans le bon sens.

Ce sont les défis auxquels nous sommes confrontés. Nous ne les refusons pas et nous les affrontons sereinement. Unité & Action pense qu'il faut conduire le plus grand nombre possible de collègues à réfléchir à cette situation et à donner son avis. Il faut mettre le plus grand nombre possible de collègues dans l'action.

Toutes ces menaces si proches, tous ces bouleversements catastrophiques pour les libertés et la justice sociale la plus élémentaire ne pourront se faire que **Si nous ne réagissons pas vite, nombreux, unis et fort !**

Et cela, nous pouvons le faire.

Un monde salarié se réveille un peu partout

Dans plusieurs pays d'Europe, pour ne rester que dans notre champ d'action syndicale, les salariés et en particulier ceux qui travaillent dans ce qui ressemble à nos services publics, lèvent la tête, construisent et présentent des revendications d'un niveau élevé. Des grèves importantes se développent en Allemagne avec une revendication d'augmentation de salaire de 8 %. Au Danemark, les syndicats disent : *« quand le pays s'enrichit, les fonctionnaires veulent aussi profiter de ce développement et ne pas rester à la traîne. De grandes vagues de départ à la retraite sont prévues dans les années à venir. Si on veut que les gens viennent travailler dans les services publics, il faut de bons salaires »*. En Italie, des mouvements de grève s'organisent. En Slovénie, la plus grande manifestation jamais vue à Ljubljana depuis la libération a réuni des dizaines de milliers de salariés qui réclamaient des augmentations de salaire.

C'est d'ailleurs à Ljubljana que l'« Euro-manif » organisée par la CES se déroulera le 5 avril prochain sur les mots d'ordre suivants : « nous exigeons plus de salaire, plus de pouvoir d'achat, plus d'égalité. »

Dans plusieurs autres pays, des mouvements semblables se développent. Il faut que nous construisions les nôtres, puis que nous les fassions converger avec ceux de nos camarades européens.

Mardi, grève et action dans le second degré

Mardi, à l'initiative du SNES-FSU, les syndicats du second degré de la FSU : SNES, SNEP, SNUEP, plus les personnels du second degré du SNUipp ; la CGT éducation, le SNFOLC et Sud éducation organisent une journée de grève avec les mots d'ordre suivants :

- contre les suppressions massives de postes
- contre la casse des statuts
- contre l'augmentation des obligations de service
- contre le rapport Pochard et sa mise en œuvre
- contre la précarisation
- pour une augmentation du pouvoir d'achat
- pour une revalorisation du métier et une amélioration des conditions de travail

Une assemblée générale des collègues aura lieu à 9 heures 30 au complexe de la République à Pau et à la bourse du travail à Bayonne, puis un rassemblement se fera à 11 heures devant l'inspection académique à Pau et place Sainte Ursule à Bayonne.

* *

*

Par ailleurs, les salariés du conseil général des Pyrénées Atlantiques ont déposé **un préavis de grève pour le jeudi 20 mars de 10 à 14 heures** pour exiger l'égalité de régime indemnitaire entre les personnels transférés (8 % pour les personnels qui viennent de la DDE et 5 % pour les TOS, contre 18 % pour les personnels « historiques » du conseil général). Les personnels transférés ont entamé une suite d'actions et de revendications salariales depuis le mois d'octobre 2007 pour obtenir l'égalité de régime indemnitaire et une augmentation du pouvoir d'achat. Une intersyndicale s'est constituée autour de la CGT (personnels « historiques ») et de la FSU (personnels transférés de l'éducation nationale), rejointes ensuite par FO et l'UNSA. Le président du conseil général est passé d'un délai de 15 ans (!) pour le rattrapage (décision entérinée par la CGC et la CFDT) à deux ans, voire moins ces tout derniers jours. Une dernière réunion avec le conseil général se tient mardi 18. Le maintien ou non du préavis de grève dépendra des dernières propositions du président du conseil général qui sera élu ou réélu ce jour-là.

A l'éducation nationale, second degré, soyons le plus nombreux possible en grève et dans la rue mardi prochain. Ce sont nos conditions de travail, nos salaires, nos statuts, l'enseignement donné aux élèves qui sont en jeu.

Et la suite de l'action pour toute la fonction publique.

U&A 64, le 16 mars 2008